



Belvaux/Sanem, le 11 avril 2019

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 7 point 3 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

DEMANDEUR: **SRE LUX PROJEKT SQM 27 E Sàrl**
OBJET: **les travaux d'assainissement à Section C de Belvaux, Commune : SANEM**
CLASSE : **3**
N° DOSSIER : **3/18/0348**

Le soussigné, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **11 avril 2019 au 26 avril 2019 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au secrétariat de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
le bourgmestre,

Georges Engel